

Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2025/053

Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

.....
EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil Municipal

**Arrondissement de
BESANCON**

Canton de Besançon 1

**Nota – le Maire certifie que
la convocation a été faite le
03/09/2025 et que le nombre
des membres en exercice est
de dix-neuf.**

Séance du 08/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit du mois de septembre le Conseil Municipal de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Émile BOURGEOIS Maire, en session ordinaire.

Présents : 12

Mmes GILLET, DELESSARD, SIMON BOUVRET, PRALON, LECLERC ;
MM. BOURGEOIS, BAULIEU, MOUTON, COUDRY, DUMORTIER, PONS, LAOUGE.

Procurations de vote : 6

Francis HENRIOT donne pouvoir à Martine DELESSARD, Jean-Pierre LORY donne pouvoir à Patrice MOUTON, Brigitte TANNIERES donne pouvoir à Geneviève SIMON BOUVRET, Florent DUMORTIER donne pouvoir à Sébastien COUDRY, Annie SANDER donne pouvoir à Emile BOURGEOIS, Catherine BORRINI donne pouvoir à François PONS

Absent excusé : 1

Thomas HOUSSIN

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur Patrice MOUTON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

DELEGATIONS DE SIGNATURE DEPUIS LA DERNIERE SEANCE DU CONSEIL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'acceptation de plusieurs devis, à savoir :

- DESAUTEL – Remplacement extincteurs – mairie : 524,58 € T.T.C
- DESAUTEL – Pose de signalisation – salle des associations : 95,02 € T.T.C
- JAVEL BARBIZIER – Autolaveuse – gymnase : 7 020,70 € T.T.C
- HUOT – Souffleur : 929,00 € T.T.C
- CDEI – Nettoyage accotement chemin de la Dinde : 980,00 € T.T.C

Publié le 15 septembre 2025

Envoyé en préfecture le 12/09/2025

Reçu en préfecture le 12/09/2025

Publié le

ID : 025-212502587-20250908-2025065-DE



- NAT&SENS – Réassort de 2 tables – salle du conseil : 727,20 € T.T.C
- CRIJ – 150 Cartes avantages jeunes – 1 350,00 € T.T.C
- SPORT DIFFUSION – buts de handball : 2 420,00 € T.T.C
- GLOBAL SIGNALISATON – Pose de panneaux rue Jovinet : 1 470,00 € T.T.C

Le Conseil Municipal a pris acte de ces informations.

Fait et délibéré, le 8 septembre 2025

Le Maire,

Émile BOURGEOIS.

